



WILDAF WEST AFRICA

Newsletter

Femmes, Droit & Développement en Afrique

N° 48 - Octobre 2011

Editorial

La prochaine tenue du Sommet de **Haut Niveau à Busan sur l'Efficacité de l'Aide** suscite beaucoup d'espoir au sein des organisations des droits des femmes. Le WILDAF Afrique de l'Ouest dans sa mission de promouvoir les droits des femmes et surtout l'égalité des sexes consacre un numéro spécial à « l'efficacité de l'aide » un thème plus ou moins connu de nos lectrices et lecteurs.

Le choix de ce thème a pour objectif de permettre à nos lectrices et lecteurs de se familiariser avec le sujet afin de s'investir de plus en plus dans ce processus qui à son tout début n'a pas pris en compte les droits des femmes et l'égalité des sexes. Il est donc important pour les femmes aussi de s'informer, s'appropriier et s'impliquer effectivement dans ce processus pour faire entendre leur cause.

A cet effet nous avons rencontré pour vous Mme Sam Bernice qui a souvent représenté le WILDAF aux réunions préparatoires à ce forum de Haut Niveau. Mme Sam Bernice va à travers son analyse nous retracer l'évolution du processus depuis la Déclaration de Paris en 2005 jusqu'au prochain sommet de Busan en Corée

Vous trouverez également un article sur la demande des femmes en vue du 4^{ème} forum à Busan, une communication présentée par Bernice Sam à la réunion consultative internationale sur la coopération au développement des droits des femmes et l'égalité hommes-femmes d'Bruxelles, l'appel lancé par les femmes depuis Kigali pour interpeler les décideurs sur le financement de l'égalité des sexes.

Ce numéro spécial « **Aid Effectiveness** » vous apporte les informations nécessaires pour vous approprier le processus et apporter vous aussi à votre niveau votre contribution à la prise en compte des demandes exprimées par les femmes. Interpellez dès à présent pendant et après Busan les pays bénéficiaires et les états donateurs. De la disponibilité de leurs délégués à accéder aux demandes des femmes de la société civile dépendra le succès de ce quatrième sommet de haut niveau et son impact réel sur la vie des populations

Bonne lecture !



부산 세계개발원조총회
4th Forum à Haut Niveau
sur l'Efficacité de l'Aide
29 nov - 1^{er} déc 2011, Busan, Corée

BULLETIN SPECIAL SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

Aussi disponible sur notre site Web :

www.wildaf-ao.org

Vous êtes membre du réseau WILDAF/FeDDAF et désirez faire connaître votre association, vos activités? Vos réalisations? Ou tout simplement souhaitez partager une information ?

Faites nous parvenir votre texte (court ou long, peu importe ; c'est le contenu qui compte !) par courriel. La date limite de dépôt des textes pour la prochaine parution est le :

1^{er} décembre

Qui lit notre Newsletter ? Le WILDAF West Africa Newsletter est diffusé aux membres du WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest dans huit pays de la sous-région, à nos partenaires en Afrique, Europe et en Amérique.

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

info@wildaf-ao.org

LES FEMMES ET LE PROCESSUS DE L'EFFICACITE DE L'AIDE : D'ACCRA à BUSAN

Bernice Sam, la coordinatrice du WILDAF Ghana que nous avons rencontré pour vous, présente une vue d'ensemble de la participation des femmes au processus.



Nous nous rappelons que les organisations de la société civile, de part le monde ont été impliquées dans les processus qui avaient conduit aux discussions sur la nouvelle architecture de l'aide résultant de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide et sa révision à Accra en 2008. Les préoccupations des OSC et leur implication avaient tourné autour du fait que la DP ne contenait pas suffisamment d'information sur comment la société civile pouvait s'engager dans la nouvelle architecture de l'aide ; la DP avait été plutôt développée entre les bailleurs et les pays bénéficiaires qui n'avaient pas connaissance du rôle clé que la société civile jouait dans les processus de développement. A un niveau plus général, le réseau Better Aid s'était attribué le rôle de mobilisation et de coordination pour engager la société civile à contribuer aux processus qui ont conduit à la troisième revue de haut niveau de la Déclaration de Paris à Accra en 2008. Ces processus ont inclus des consultations régionales et internationales pour regrouper les points de vue des OSC.

De même, les organisations des droits des femmes s'étaient impliquées dans les processus au niveau international et régional pour mettre au point un consensus sur les **Demandes des Organisations Promouvant les Droits des Femmes et l'Égalité de Genre**.

Ces processus avaient reconnu que la Déclaration de Paris était restée manifestement muette sur les questions concernant le genre. Les processus des femmes étaient coordonnés au niveau international par l'Association des Organisations des Droits des Femmes (AWID) et le Réseau WIDE. Au niveau continental, **FEMNET** a coordonné la position des femmes africaines et **WILDAF** a fait de même en Afrique de l'Ouest.

Il y a également eu des processus nationaux impliquant des OSC en général et des groupes de femmes en particulier. Un processus similaire pour regrouper les préoccupations des femmes a été entrepris par **UNIFEM**, devenue aujourd'hui ONU-Femmes qui s'est impliquée dans la recherche,

les consultations, les études de cas et l'engagement aux côtés des structures nationales des femmes et des groupes de la société civile.

Avantages obtenus en 2008

Quelques avantages ont été obtenus :

1-, l'espace et les opportunités ont été ouverts à un grand nombre de groupes de la société civile dont les organisations féministes, les défenseurs du genre et les organisations des droits des femmes pour s'impliquer dans les processus de l'aide ; et jusqu'aujourd'hui, ils restent intéressés par le sujet. L'intérêt s'est étendu aux discussions plus vastes au niveau de l'ONU à Doha et à New York. Le document final du FHN 3 – le Programme d'action d'Accra (AAA) a inclus quelques préoccupations des femmes dont l'égalité des sexes, les droits de l'homme et un emploi décent.

2-, Des recherches sur l'impact de la nouvelle architecture de l'aide (DP) sur le financement pour le travail des droits des femmes ont été entreprise par AWID, le réseau WIDE et beaucoup d'autres organisations.

3- un nouveau Forum de réseaux sur l'Efficacité du Développement a émergé et plaide pour que les discussions sur l'aide prennent en compte l'efficacité du développement et pas simplement l'efficacité de l'aide qui est plus restreinte.

4- suite à Accra, des représentants d'AWID et WIDE ont participé aux travaux de groupes sur l'Efficacité de l'Aide (WP-EFF) l'organe officiel de l'Organisation de la Coopération pour le Développement Economique (OCDE) qui mène les travaux de recherche sur la DP.

En 2008, WILDAF Afrique de l'Ouest a organisé au Togo, pour les représentants de WILDAF-Afrique de l'Ouest, une réunion où une déclaration de position commune a été obtenue sur l'Efficacité de l'Aide et intégrée aux déclarations continentales et internationales. WILDAF a également participé au Forum international sur les femmes qui a eu lieu à Accra en prélude au Forum mondial sur la société civile en 2008. Quelques membres de WILDAF ont été accrédités au FHN 3 où ils ont fait du lobbying avec d'autres représentants des OSC pour les problèmes d'égalité des sexes qui ont finalement été intégrés au Programme d'Action d'Accra.

Plus spécifiquement, les délégués à l'atelier de WILDAF ont convenu d'un plan d'action visant à ramener les discussions mondiales sur l'efficacité de l'aide au niveau local – c'est-à-dire – dans nos pays nats. Les bureaux focaux nationaux se sont engagés (a) à créer une prise de conscience sur les principes de la DP (Appropriation, Alignement, Harmonisation, Gestion des Résultats et Devoir Mutuel de rendre compte),

Suite à la page 3

LES FEMMES ET LE PROCESSUS DE L'EFFICACITE DE L'AIDE : D'ACCRA à BUSAN

(b) à s'engager avec les gouvernements dans les processus, de reddition compte au plan national et (c) contrôler le flux de l'aide et les dépenses y compris en s'assurant que les budgets nationaux répondent aux questions genre. Pour faciliter ces engagements et les processus nationaux, le BSRAO a traduit l'AAA dans un langage simplifié que nous pouvons utiliser dans nos engagements avec les gouvernements nationaux.

Qu'est-ce que les Femmes apportent à Busan ?

Depuis 3 ans, la Déclaration est encore sur la table pour la révision. Un processus similaire à celui du FHN 3 a été suivi pour intégrer les apports de la société civile au Forum de Haut Niveau de Busan. Des réunions internationales et régionales ont été organisées pour développer la déclaration du consensus des femmes. La déclaration des femmes exprime les demandes spécifiques suivantes :

- Tout nouveau cadre de coopération en développement convenu à Busan devrait être basé sur les droits humains y compris les droits des femmes. Le document final qui est une base pour une nouvelle architecture de la coopération en développement devrait inclure et, aussi, répondre aux droits des femmes et à l'égalité des sexes ;
- Situer la nouvelle architecture au sein des Nations Unies avec la participation de tous les acteurs y compris les pays et les OSC de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) ;
- L'efficacité du développement requiert l'appropriation démocratique par les femmes et la participation importante et systématique de la société civile ;
- Promouvoir de multiples systèmes pour rendre compte des droits des femmes et de l'égalité des sexes, améliorer les systèmes de contrôle existants ;
- Le financement du développement devrait aller au-delà de l'intégration du genre pour inclure le financement spécifique à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes y compris pour les organisations des droits des femmes ;
- Une coopération dans le développement vers les pays en situation de fragilité et en conflit, doit reconnaître l'impact différentiel et disproportionné des conflits armés sur la vie et les droits des femmes et des jeunes filles.

Nous devons attendre de voir comment beaucoup de ces demandes vont éventuellement s'intégrer dans la déclaration des OSC et du document final de Busan. Ce qui est important cependant est que les discussions sur l'aide n'ignorent pas l'importance de l'égalité des sexes et les traités internationaux spécifiques aux femmes qui lient nos gouvernements.

Les groupes des femmes peuvent participer aux processus du FHN 4 en faisant ce qui suit :

- Signer la liste de Better Aid et ouvrir le Forum pour l'Efficacité du Développement ; AWID et FEMNET doivent recevoir les informations mises à jour sur les discussions mondiales sur l'aide ;
- Se joindre au Dialogue Virtuelle n° 2 des Femmes de L'ONU sur l'Efficacité de l'Aide du lundi 24 octobre au vendredi 11 Novembre 2011 ;
- Participer au Forum des OSC qui précède le FHN 4 du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011 à Busan, Corée du Sud ;
- Faire le lobby auprès de nos gouvernements nationaux pour discuter les demandes des femmes au FHN 4 à Busan.

Ce que les groupes des femmes peuvent faire après Busan est

Même si les groupes des femmes ne participent pas au FHN 4, elles peuvent accomplir un certain nombre de choses dont :

- Suivre les résultats de Busan, en particulier, obtenir des informations sur la nouvelle architecture de l'aide et comment l'aide au développement va être gérée ;
- Disséminer largement l'information, c'est-à-dire le document final, à nos réseaux ;
- Contrôler dans quelle mesure nos gouvernements s'engagent dans le nouveau document final ;
- Mettre en œuvre les projets nationaux qui s'assurent que le devoir de reddition compte sur l'aide existe sur le plan national.



Les participantes à la réunion consultative des organisations des femmes d'Afrique de l'Ouest sur l'efficacité de l'aide et l'égalité des sexes

EFFICACITE DE L'AIDE ET EGALITE DES SEXES : Point Sur les Activités du WILDAF en Afrique de l'Ouest

Dans une communication faite au cours de la réunion consultative internationale sur la coopération au développement des droits des femmes et l'égalité hommes-femmes de Bruxelles, Bernice Sam, représentante du WILDAF présente une synthèse des activités menées par les organisations de femmes d'Afrique de l'ouest dans le cadre de l'efficacité de l'aide.



Après le Forum de Haut Niveau d'Accra, beaucoup d'activités ont été menées aux niveaux régional et national. L'objectif était de:

- s'assurer que les organisations de la société civile sont conscientes du processus de l'Efficacité de l'Aide et ses enjeux pour le développement, en particulier, ce qui concerne les droits des femmes et l'égalité des sexes.
- influencer le processus pour permettre une meilleure prise en compte du genre et des droits des femmes pour un impact égal de l'aide sur les hommes et les femmes.

Activités et réalisations

Au niveau national

Après le FHN d'Accra, il y a eu un feedback formel sur le Forum à travers des réunions de la société civile organisées dans beaucoup de pays (**Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigéria, Sénégal...**). Un plan d'action pour la société civile a été adopté visant à suivre la participation au processus dans les pays.

Malgré les difficultés pour accéder aux fonds qui pourraient permettre de mettre en œuvre les activités prévues, quelques résultats sont obtenus dans des pays :

Les organisations des droits des femmes qui, à travers la précédente mobilisation ont pris plus conscience de la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra, se sont senties concernées et ont travaillé pour s'assurer que les femmes en bénéficient. Elles ont pris le devant pour interpellé les autorités nationales et ont été par conséquent invitées aux réunions que les Etats avaient organisées sur l'Efficacité de l'Aide. Ainsi :

-Au Sénégal, au Togo, au Burkina Faso par exemple, WILDAF et ses associations membres ont fait partie du processus d'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ;

-Dans beaucoup de pays, WILDAF et d'autres organisations membres ont fait partie du processus d'élaboration du **Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DRSP)** et ont réussi à y inclure les droits des femmes et les préoccupations sur l'égalité des sexes. Des fonds ont été mobilisés pour renforcer la capacité de certains acteurs spécifiques en budgétisation sensible au genre. (Gouverneurs des Régions au Burkina Faso, et les directeurs de divers ministères y compris ceux du plan et des finances au Togo, étude des budgets des districts au Ghana).

-Au Bénin, ensemble avec deux autres réseaux, RIFONGA et Social Watch, WILDAF a fait l'analyse du budget national pour s'assurer que le genre et les besoins des acteurs vulnérables sont pris en compte et ont fait des recommandations au parlement avant son adoption

Les organisations de base des femmes ont été formées pour pouvoir suivre la mise en œuvre des programmes et projets au niveau local et pour dénoncer les situations de corruption. Les mêmes activités ont été mises en œuvre au Mali. Ces femmes ont exigé le devoir de rendre compte de la part de leurs maires.

Au niveau régional

Pour vulgariser l'AAA, WILDAF a simplifié le langage du document en Français et en Anglais et l'a rendu disponible dans 15 pays de la sous région.

Le bureau régional de WILDAF a saisi l'opportunité de la réunion de 2010 du **CSW** pour organiser un panel sur l'efficacité de l'aide. Cela a permis aux représentants des organisations de la société civile des pays d'Afrique de l'Ouest de planifier, une fois encore après le FHN d'Accra, la participation effective des organisations de la société civile à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Plan d'Action d'Accra.

WILDAF a également participé à d'autres initiatives régionales en vue de s'assurer que les droits des femmes et l'égalité des sexes sont pris en compte dans les divers processus en cours :

-Le réseau a participé à une consultation régionale organisée à Lomé en mai 2010, par « CSI-Afrique », réseau régional de syndicats, sur les principes liés à la participation effective des syndicats au développement.

Suite à la page 5

EFFICACITE DE L'AIDE ET EGALITE DES SEXES : Point sur les Activités du WILDAF en Afrique l'ouest

COMMENT LES FEMMES PEUVENT ELLES S'ENGAGER DANS LE PROCESSUS SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE ?

Suite de la page5

- L'occasion avait été donnée au réseau pour partager avec les représentants des syndicats les points de vue et les recommandations des femmes sur le processus de la Déclaration de Paris.
- WILDAF a également pris part à un atelier régional organisé en janvier 2011 par Red Activas à Bamako au Mali, sur la Santé, le Genre et l'Efficacité de l'Aide. En tant que personne ressource, WILDAF a fait une présentation sur l'impact de l'Efficacité de l'Aide sur l'égalité des sexes et l'Agenda des femmes.
- Beaucoup de membres de WILDAF ont pris part à la réunion organisée à Dakar (Sénégal) en novembre 2009 pour réviser la mise en œuvre du Plan d'Action d'Accra.
- Au Togo, WILDAF a participé à une consultation organisée par l'OCDE pour valider son étude sur l'Efficacité de l'Aide. Le réseau a fait des suggestions sur le besoin de renforcer la participation des organisations des femmes et le partenariat avec le gouvernement pour mieux prendre en compte l'égalité des sexes et les droits des femmes.

Recommandations

Toutes ces activités ont permis de tirer les conclusions suivantes :

- Seule une petite partie de l'aide arrive jusqu'aux populations (20%) tandis qu'une grande partie sert toujours à payer les consultants, à acheter les équipements, en particulier des véhicules. Malgré l'aide, on ne peut parler de réduction de la pauvreté ; les femmes en particulier au Sénégal ont dit qu'elles ne sentent aucune efficacité de l'aide ; la féminisation de la pauvreté continue de s'accroître.
- Même là où l'égalité des sexes fait partie des politiques et programmes, il n'y pas de mise en œuvre ; les mécanismes nationaux ont toujours des budgets très faibles ;
- Le panier commun profite plus aux décideurs au niveau national et non aux petites organisations.



Réunion consultative des organisations de femmes de l'Afrique de l'ouest sur l'efficacité de l'aide

Le WILDAF- AO a le plaisir de publier les résultats d'une recherche menées par le Ghana sur l'efficacité de l'aide dans la promotion de l'égalité des sexes au niveau régional et dans 3 assemblées de district au Ghana. Cette action montre comment nous pouvons ramener les discussions du niveau international, au niveau local et aussi comment utiliser des preuves basées sur des recherches primaires pour soutenir notre plaidoyer pour une allocation effective de l'aide à l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes.

Permettez-moi de vous donner un bref aperçu de la recherche.

Pourquoi cette étude ?

En général, l'étude a cherché à évaluer dans quelle mesure les préoccupations sur l'égalité des sexes ont été pris en compte par le Gouvernement du Ghana dans le contexte de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Accra pour l'Action.

Les trois questions importantes de l'étude sont :

- a) Dans quelle mesure les préoccupations sur l'égalité des sexes sont visibles et acceptées par le gouvernement et la société civile ?
- b) Quels sont les processus de mise en œuvre, mis en place pour traduire les préoccupations du genre en interventions ou actions et programmes spécifiques avec des résultats mesurables ?
- c) Quel est le niveau des ressources budgétaires qui sont consacrées à soutenir la mise en œuvre des interventions/action genre ; et dans quelle mesure les dépenses sont contrôlées pour assurer l'efficacité de l'aide ou des dépenses ?

Quels sont les résultats ?

Des pas de géant ont été accomplis pour réduire les disparités de genre.

Suite de la page 5

Le genre à un espace de plus en plus important dans le processus de la mise en œuvre des mesures nationales tel que le montre l'implication des OSC dans la prise de décision à un plus haut niveau d'acceptabilité.

Cependant, les ressources disponibles pour l'égalité du genre ne semblent pas être proportionnées à la visibilité et à l'espace établi pour le genre dans les discours et politique, sur l'aide et le développement.

Les défis qui militent contre l'atteinte des objectifs d'égalité des sexes :

- L'évaporation de mesures et un écart entre les mesures prises et leur mise en œuvre en ce qui concerne le respect de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à tous les niveaux sectoriel, régional et de district.
- Utilisation inadéquate de données désagrégées pour l'analyse du genre ;
- Existence d'une capacité limitée pour la coordination de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. entre le gouvernement et les institutions et au sein des institutions en vue d'une reddition de compte sur l'égalité des sexes et des résultats de l'autonomisation des femmes.
- Il n'y a pas eu un niveau démontrable d'engagement et de reddition mutuelle de compte sur la mise en œuvre des questions à l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes par le gouvernement, les partenaires en développement et les Organisations de la société civile. Ils doivent se tenir responsables des résultats avec les Organisations de la société civile jouant le rôle de chien de garde.

Recommandations

1. Il doit y avoir un cadre de reddition de compte et évaluation de l'égalité des sexes et les résultats de l'autonomisation des femmes dans les secteurs du gouvernement.
2. Le processus de collecte et l'utilisation des données désagrégées et de budgétisation sensible au genre doit être accéléré pour faciliter, la planification et le suivi des dépenses budgétaires.
3. Se mobiliser en vue de demander des comptes aux gouvernements et partenaires en développement sur l'utilisation des fonds provenant de l'aide au développement pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

La **Déclaration de Paris**, approuvée le 2 mars 2005, est un accord international auquel une centaine de ministres, de responsables d'organismes d'aide et d'autres hauts fonctionnaires ont adhéré en s'engageant à ce que les pays et organismes qu'ils représentent accentuent les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion axée sur les résultats de l'aide, moyennant des actions se prêtant à un suivi et le recours à un ensemble d'indicateurs.

Des progrès communs vers une plus grande efficacité de l'aide

Appropriation – *Les pays en développement définissent leurs propres stratégies de réduction de la pauvreté, améliorent leurs institutions et luttent contre la corruption.*

Alignement – *Les pays donateurs s'alignent sur ces objectifs et s'appuient sur les systèmes locaux.*

Harmonisation – *Les pays donateurs se concertent, simplifient les procédures et partagent l'information pour éviter que leurs efforts ne fassent double emploi.*

Résultats – *Les pays en développement se concentrent sur les résultats souhaités et leur évaluation*

Redevabilité mutuelle – *Les donateurs et les partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.*

Le Programme d'action d'Accra (PAA) a été adopté en 2008 et s'appuie sur les engagements pris dans la Déclaration de Paris.

Un programme pour accélérer les progrès

Prévisibilité – *les donateurs fourniront aux pays partenaires, trois à cinq ans à l'avance, des informations sur l'aide qu'ils prévoient de leur accorder.*

Systèmes nationaux – *les systèmes nationaux des pays partenaires seront utilisés en priorité pour acheminer l'aide, plutôt que les systèmes des donateurs.*

Conditionnalité – *les donateurs appliqueront, non plus les conditions imposant la manière et le moment de dépenser les fonds de l'aide, mais plutôt les conditions fondées sur les propres objectifs de développement des pays bénéficiaires.*

Déliement de l'aide – *les donateurs assoupliront les restrictions qui empêchent les pays en développement d'acheter les biens et les services dont ils ont besoin auprès des sources où ils peuvent obtenir la meilleure qualité au plus bas prix.*

www.oecd.org/home/03675

SOMMET DE BUSAN : Ce que veulent les femmes



Après Monterrey (Mexique) en 2002, Paris (France) en 2005 et Accra (Ghana) en 2008, Busan (Corée) s'apprête à accueillir du 29 Novembre au 1^{er} Décembre prochains, le quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'Aide. Des délégués des grandes puissances du monde ainsi que ceux des institutions internationales sont attendus à ce rendez-vous pour débattre de l'avenir des pays pauvres. Ce forum, le quatrième du genre sera une occasion d'examiner les avancées enregistrées depuis les précédents et d'adopter une vision beaucoup plus large des actions prioritaires à mener en matière d'Aide au Développement.

Sauf revirement de dernière minute, il sera spécifiquement question à Busan de la réforme de la coopération technique pour apporter un soutien plus efficace au renforcement des capacités, y compris le recours à l'ensemble des possibilités offertes par la coopération Sud-Sud ; de la nécessité de porter une attention particulière aux besoins en matière de renforcement de l'État des pays en situation précaire ou en proie à un conflit ; de la concentration sur des stratégies sectorielles et nationales comme point d'entrée pour une approche commune en matière de renforcement des capacités, prenant notamment en compte le caractère plus largement intersectoriel de la Fonction publique et d'autres difficultés (pour le Forum de Busan : environnement, santé, etc.) ; du renforcement des capacités nationales visant à promouvoir l'alignement et l'utilisation de systèmes nationaux (comme la gestion des finances publiques, les marchés publics, les statistiques, les systèmes de suivi et de responsabilité, etc.) ; du rôle de la société civile et des autres acteurs non étatiques – dont le secteur privé – dans la promotion et le soutien du renforcement des capacités.

Le projet de document final qui circule déjà dans les coulisses reste inacceptable au regard de la situation de la femme et des préoccupations du genre. Malheureusement, ce mépris vis à vis des questions liées aux femmes ne date pas d'aujourd'hui. Déjà dans la Déclaration de Paris, la question s'est posée. Lors de ce sommet de haut niveau sur l'efficacité de l'Aide, aucune place n'a été faite à la femme alors que les experts en développement s'accordent à reconnaître que sans l'implication effective des femmes toute tentative de développement serait vouée à l'échec.

Il a fallu la tenue du sommet d'Accra pour qu'un clin d'œil soit fait aux Organisations de la Société civile parmi lesquelles les défenseurs des droits des femmes

Et dans le cadre du sommet de haut niveau de Busan, les féministes et autres défenseurs des droits et de l'égalité de genre et associations se mobilisent. Pour elles, il n'est plus question de minimiser la question de la promotion de l'équité genre. Elles présentent une demande en six points à savoir :

- **Un nouveau cadre pour la coopération au développement sur lequel s'accorder à Busan doit être fondé sur le respect des droits humains, y compris les droits des femmes;**
- **Le nouveau système de coopération au développement équitable, mettant en avant l'égalité entre les hommes et les femmes, opérationnel et adopté par tout le monde, doit être placé sous l'égide des Nations Unies**
- **Un développement effectif requiert une appropriation démocratique par les femmes et une participation conséquente et systématique de la société civile, notamment des organisations de femmes et féministes**
- **Promouvoir des systèmes de redevabilité multiple en matière de droits des femmes et d'égalité entre les femmes et les hommes qui améliorent les systèmes de suivi actuels**
- **Financer le développement : aller au-delà de l'intégration transversale de l'égalité entre les hommes et les femmes et des droits des femmes**
- **La coopération au développement vers les pays en situation de fragilité ou de conflit doit intégrer l'impact démesuré d'un conflit armé sur la vie et les droits des femmes et des filles.**

Article :Sebastien Segniagbeto Journaliste, Sociologue



FORUM DE HAUT NIVEAU D'ACCRA



Le 3^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Accra (Ghana) du 2 à 4 septembre 2008, avait pour but de faire le point sur le chemin parcouru depuis la Déclaration de Paris qui a eu lieu trois ans auparavant. Le Forum de haut niveau d'Accra est allé au-delà de l'évaluation de la situation en mettant entre autres l'accent sur la nécessité de :

- Renforcer l'appropriation par les pays : en élargissant le dialogue au niveau des pays sur les politiques à suivre dans le domaine du développement ; en invitant les pays en développement à renforcer leur capacité de conduire et de gérer le développement ; et en renforçant et en utilisant le plus possible les systèmes des pays en développement.
- Bâtir des partenariats plus efficaces et plus ouverts à tous : en réduisant la fragmentation de l'aide qui a un coût ; en améliorant le rapport coût-résultats des apports d'aide ; en accueillant l'ensemble des partenaires au développement et en collaborant avec eux ; en raffermissant notre engagement auprès des organisations de la société civile ; et en adaptant les politiques d'aide visant des pays en situation précaire.

Si le Programme d'action d'Accra s'inscrit dans le prolongement des travaux entrepris depuis 2005 à Paris, il comporte cependant de nouveaux axes d'intervention :

- Faire transiter 50 % de l'aide d'État à État par les systèmes des pays partenaires ; et utiliser les systèmes des pays pour acheminer l'aide en première intention, de préférence à leurs propres systèmes.
- Décision de mener à terme les travaux en cours en vue d'élaborer des principes de bonne pratique dans le domaine de la division du travail, et de rendre compte publiquement et dans la transparence des conclusions de ces travaux en 2009, et

engagement de s'attaquer au problème des orphelins de l'aide en instaurant un dialogue au niveau international sur les crédits affectés à l'aide...

- Il y a une évolution claire entre la Déclaration de Paris et le programme d'action d'Accra en ce qui concerne la société civile. A Accra, les efforts et le rôle central des Organisations de la société civile (OSC) ont été reconnus.

Chemin parcouru :

- Selon les résultats d'une enquête réalisée en vue d'évaluer les avancées obtenues dans le cadre de la Déclaration de Paris, on est encore loin aujourd'hui des prévisions. Les seuls véritables progrès réalisés concernant l'effectif des pays partenaires. Cet effectif a triplé entre 2005 et 2010. De plus, des cadres orientés vers les résultats, dont le rôle est de favoriser un suivi des progrès réalisés par rapport aux priorités nationales de développement, sont en place dans le quart des pays en développement qui se sont engagés dans le processus en 2005.

- Par ailleurs, d'autres résultats ont été atteints de façon partielle. Ils concernent l'instauration dans de nombreux pays d'un environnement favorable aux activités de la société civile. Ceci n'est pas toujours effectif dans tous les pays. Au moment où dans certains pays, il y a constat d'amélioration des systèmes de gestion financière publique, dans d'autres il y eu dégradation.

- Globalement, les donateurs n'ont pas accompli de progrès au niveau du déliement de l'aide dans bon nombre de pays...

Article : Sebastien **SEGNIAGBETO**
Journaliste et sociologue



부산 세계개발원조총회
**4^{ème} Forum à Haut Niveau
sur l'Efficacité de l'Aide**
29 nov – 1^{er} déc 2011, Busan, Corée

Demandes des Organisations Promouvant les Droits des Femmes et l'Égalité de Genre : Réunion de Kigali juillet 2011

En vue du Quatrième Forum de haut niveau sur l'Efficacité de l'aide de Busan (Corée, 2011) et du Forum pour la Coopération au Développement (DCF, 2012)

Juillet 2011



Demandes des femmes vers Busan ¹

Nous réaffirmons notre vision d'un monde où l'aide ne serait plus indispensable, où des rapports de pouvoirs modifiés et une redistribution démocratique des richesses viendraient bousculer l'ordre établi de la guerre et de l'injustice et créer de nouvelles formes d'interactions fondées sur le respect, la solidarité, l'équité, l'intégration, la non-subordination et la justice pour tous.

Nous défendons l'idée que le développement est un droit, comme l'indiquent le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR) et la déclaration des Nations Unies sur le Droit au Développement¹. La solidarité internationale doit jouer un rôle essentiel, à travers une coopération internationale durable basée sur la responsabilité des pays de soutenir le développement des peuples d'autres Etats afin qu'ils puissent faire appliquer leurs droits². Elle contribue en ce sens à la progression vers une justice mieux partagée de par le monde et vers l'éradication des inégalités.

Nous soulignons que l'égalité entre les hommes et les femmes et le respect des droits des femmes constituent des fondations du développement. L'autonomisation des femmes et leur pleine participation, sur une base égalitaire, à toutes les sphères de la société, y compris aux processus décisionnels et d'accès au pouvoir, sont un préalable indispensable à l'avènement de l'égalité de genre et de la justice sociale, d'une démocratie réelle et de la paix pour tous.

Nous refusons l'instrumentalisation de l'aide et de l'égalité entre les hommes et les femmes que défendent les approches traditionnelles de la coopération au développement, qui promeuvent la privatisation et la militarisation de l'aide, et ne voient les femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes que comme des catalyseurs favorisant l'expansion des marchés, l'investissement et le commerce.

Nous refusons les modèles classiques de développement économique fondés sur des schémas de consommation et de production non viables, sur l'exploitation des développements est la responsabilité des Etats et les mouvements de femmes s'élèvent contre le fait qu'un des buts du développement soit de stimuler les profits du secteur privé. Nous appelons à ce que soit reconnu le droit des hommes et des femmes à définir leur propre conception du développement, en se basant sur leurs droits, leur expériences, besoins et moyens mis en œuvre pour y répondre au niveau local, et ce de manière durable pour notre planète, et en promouvant les droits humains et la paix et la justice pour tous, affranchie de toute forme de violence et de coercition.

Nous souhaitons une réorientation du discours traditionnel en matière de développement vers un paradigme global, juste et durable, qui reconnaît et valorise le travail effectué par les femmes (procréation, prise en charge des enfants), et promeut l'autonomisation et l'émancipation des femmes et des jeunes filles.

Nous soulignons l'importance du rôle joué par les femmes, les féministes et les mouvements et associations de femmes dans le développement. Du foyer à la communauté, au niveau national comme international, les femmes assument la plus grande part du travail non rémunéré, y compris de la production alimentaire mondiale, et jouent un rôle-clé dans la consolidation de la paix ainsi que dans l'utilisation et la préservation des ressources naturelles. En tant que femmes, nous refusons d'être considérées comme un groupe passif ou comme des victimes que l'on doit protéger ou sauver. Nous devons être reconnues comme des actrices fondamentales et de plein droit du développement.

Nous exigeons l'application des droits des femmes en tant que droits humains essentiels à tout cadre de coopération au développement. Les droits humains sont universels, inaliénables, indivisibles, interdépendants et étroitement corrélés. L'accès à l'égalité entre les femmes et les hommes et les engagements pris en faveur des droits des femmes sont les pierres angulaires du développement.

1 - L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, le 4 Décembre 1986, la résolution 41/128, et a publié la Déclaration sur le Droit au Développement; les dispositions pertinentes sont portées aux articles 1, 3 et 4.

2 - Cf Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, partie II, article 2 et Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 22.



Les participants à la réunion mondiale de haut niveau qui se tient sous le signe de l'« *accroissement de la responsabilité et l'efficacité du développement grâce à la planification et la budgétisation sensibles au genre* » à Kigali au Rwanda, ce 28 juillet 2011, représentant les ministères des finances, les ministères sectoriels, les collectivités locales, les parlementaires, les organisations de la société civile, les agences de coopération bilatérale et multilatérale et les experts universitaires :

Réaffirment la nécessité de mettre en oeuvre les engagements nationaux en matière d'égalité hommes-femmes conformément aux objectifs du millénaire pour le développement, la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing ;

Notent l'importance de renforcer les capacités au niveau national en matière de planification et de budgétisation sensible au genre ;

En vue de la tenue prochaine du Quatrième Forum de haut niveau de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide (FHN4) prévu à Busan, en Corée du sud, du 29 novembre au 1er décembre 2011, les participants attendent avec intérêt le document final et les délibérations devant mener au FHN4 pour aborder les défis qui entravent les progrès de la mise en oeuvre des engagements en matière d'égalité hommes-femmes et consolider les avancées réalisées à ce jour ;

Insistent sur le fait que le document final doit être parfaitement cohérent avec les politiques nationales et internationales en matière d'égalité hommes-femmes et de droits des femmes et faire preuve d'un engagement accru des partenaires au développement et des pays partenaires pour l'harmonisation des actions visant l'égalité hommes-femmes dans un large cadre stratégique y compris au niveau des politiques d'aide, de commerce international et d'investissement ;

Se félicitent des recommandations visant à traduire les engagements en actions concrètes et mesurables en matière d'égalité hommes-femmes émanant du Réseau Genre et Développement de l'OCDE et des organisations féminines au sein du Groupe de coordination pour une meilleure efficacité de l'aide ; Appellent le Gouvernement hôte du FHN4 – le Gouvernement coréen – et ONU Femmes à agir ;

. Reconnaissent que l'amélioration des indicateurs de suivi en vue d'accroître la responsabilisation en matière d'égalité hommes-femmes dans les recommandations finales du FHN4 peut jouer un rôle crucial dans la réduction du fossé entre les engagements visionnaires vis-à-vis de l'égalité hommes-femmes et les lents progrès obtenus dans leur mise en oeuvre, tout particulièrement pour les femmes et les filles les plus pauvres.

Nous appelons les décideurs à Busan, y compris les nouveaux partenaires de la coopération pour le développement, à prendre l'engagement :

D'améliorer la responsabilisation, les capacités, les données et le suivi en vue de promouvoir l'égalité hommes-femmes à travers :

- La concrétisation des engagements contenus dans le Programme d'action d'Accra visant à renforcer les capacités des systèmes nationaux de produire des données ventilées par sexe sur la performance des secteurs pour la prise de décision ;
- Une plus grande transparence en matière de financement de l'égalité hommes femmes en introduisant des améliorations et en utilisant les systèmes de suivi de l'aide publique au développement du marqueur de l'égalité hommes-femmes du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, ainsi que les systèmes de suivi des budgets nationaux ;
- Le renforcement des capacités pour développer et exécuter des politiques et programmes sensibles au genre ;
- L'élargissement du soutien à la société civile en vue d'utiliser des approches participatives de suivi et de produire des recommandations politiques concrètes et factuelles de qualité pour les besoins de la planification et de la budgétisation au niveau national, local et sectoriel ;
- L'exploitation de données émanant de la budgétisation sensible au genre en vue d'éclairer les décisions de financement des partenaires nationaux et des pays partenaires au développement.

D'assurer le financement de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en qualité, quantité et prévisibilité suffisantes :

- En tenant les engagements pris en matière d'égalité hommes-femmes dans le cadre des plans d'action nationaux relatifs à l'égalité hommes-femmes, ainsi que les engagements juridiques et constitutionnels, grâce à un financement consistant, y compris à travers les budgets sectoriels et locaux et, s'il y a lieu, en utilisant des fonds spéciaux d'égalité hommes-femmes ;
- En renforçant la budgétisation basée sur les performances en mettant clairement l'accent sur les indicateurs de performance qui permettent le suivi des résultats liés à l'égalité hommes-femmes ;
- En intensifiant l'appui au renforcement des capacités des ministères des finances,

Suite à la page 11

Suite de la page 10

des collectivités locales et d'autres départements gouvernementaux en vue d'institutionnaliser de façon durable la budgétisation et la planification budgétaire

- En veillant à ce que les systèmes de gestion des finances publiques intègrent les processus de budgétisation sensible au genre et que les partenaires au développement s'adaptent à ces systèmes axés sur le pays et qui évoluent rapidement

En encourageant les pays partenaires à taxer le produit généré par les nouvelles sources de l'aide et à en investir les revenus dans la mise en œuvre des engagements en matière d'égalité hommes-femmes ;

- En mettant au point des mesures politiques adaptées pour prendre en charge les priorités des femmes dans les pays sortant d'une situation de conflit ou de fragilité, y compris des mécanismes de financement.

Associer les partisans de l'égalité hommes-femmes

- En permettant aux partisans de l'égalité hommes-femmes au sein des agences gouvernementales et aux organisations de la société civile de participer effectivement à l'élaboration des politiques de développement, à la coordination de l'aide, y compris aux mécanismes d'appui et de coordination budgétaires et sectoriels, aux revues conjointes et aux mécanismes de suivi des résultats ;

- En renforçant les partenariats entre les ministères des finances et de la planification et les ministères de l'égalité hommes-femmes ou les mécanismes nationaux équivalents chargés de la condition féminine, les organisations et réseaux de femmes en vue de garantir un financement approprié des engagements vis-à-vis de l'égalité hommes-femmes.

Les participants encouragent ONU Femmes :

- à appuyer l'élaboration d'une approche commune au sein du système des Nations-Unies en matière de suivi et de compte rendu sur le financement de l'égalité hommes-femmes ;

- à mobiliser de façon significative l'appui à la coopération sud-sud en vue de la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre ;

- à réunir un groupe technique pour examiner les différences et les similitudes entre les méthodes de suivi du financement et leurs impacts afin de faciliter l'élaboration d'approches communes pour le suivi du financement de l'égalité hommes-femmes ;

- à veiller à ce que le Forum des Nations-Unies pour la coopération en matière de développement et d'autres processus des Nations-Unies intègrent l'égalité hommes-femmes dans les cadres de développement et de financement en faveur du développement après 2015.

Les participants appellent les partenaires au développement et les pays partenaires à s'engager à prendre des mesures audacieuses et concrètes pour accroître le financement en faveur de l'égalité hommes-femmes

Kigali 28 juillet 2011

à Busan, en Corée, 29 novembre-1 décembre 2011

Son intitulé formel peut être trompeur : le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan en Corée est beaucoup plus qu'un forum sur « l'aide ». Il vient à la suite des réunions de Rome, de Paris et d'Accra, qui ont joué un grand rôle dans la transformation des relations d'aide qui existent entre donateurs et partenaires en véritables véhicules de coopération pour le développement.

Ces forums, et **les principes** qui en ont résulté, sont les produits de 50 ans d'expérience et de recherche sur le terrain. Ils encouragent la prise en charge locale, l'alignement des programmes de développement sur les stratégies nationales de développement, l'harmonisation des pratiques pour réduire les coûts de transactions, la réduction de la fragmentation des efforts, et la gestion axée sur les résultats. Ces principes ont mis ensemble les donateurs et les partenaires sur un véritable chemin de redevabilité mutuelle.

Ces engagements avaient l'avantage d'être mesurables. Une **enquête de suivi** (*lien en anglais*) est en cours de réalisation, pour établir la mesure dans laquelle ces engagements ont changé la réalité de la coopération pour le développement pour la fonder davantage sur la confiance et la responsabilité partagée.

Les tendances semblent positives. Les efforts entrepris pour promouvoir l'efficacité de l'aide ont donné lieu à de véritables changements de comportement, tant de la part des donateurs que des partenaires.

La question pour la communauté internationale est désormais d'évaluer si ces avancées suffisent pour faire face à de plus grands défis encore. Face aux crises financière, climatique, de sécurité, d'alimentation, de santé et d'énergie, j'estime que nous n'avons pas encore suffisamment de paradigme. Pour surmonter ces crises et atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), nous sommes tous obligés de faire plus.

C'est pour cette raison que Busan devient beaucoup plus qu'une simple quatrième étape dans une série de forums. Un succès à Busan, ce serait le signal d'un engagement renouvelé de mettre fin à la pauvreté, source de tous les problèmes du monde. Le développement ne se fait pas en un jour. Avant de pouvoir crier victoire, il faut des années de suivi de la mise en œuvre des accords et des engagements internationaux.

Busan sera un succès s'il permet de réaliser ce qui suit :

Suite à la page 12

Busan sera un succès s'il permet de réaliser ce qui suit :



Brian Atwood président du CAD de l'OCDE présente une liste de 6 points indispensable au succès du Forum de Busan

1. Un large partenariat des nations, quelque soit leurs niveaux de développement et de revenus, ainsi que des organisations privées et non-gouvernementales, qui soit fondée sur une division du travail bien définie et une communication transparente.

2. Un ensemble de principes, fondés sur des constatations solides, pour orienter un nouveau consensus sur la coopération pour le développement, et l'engagement d'éliminer les politiques qui font concrètement obstacle au développement.

3. Un effort renouvelé au niveau mondial pour atteindre les OMD avec une attention particulière pour la provision des biens publics.

4. Une reconnaissance du fait que les pays les plus pauvres et les plus fragiles ont besoin de sécurité et de compétences, et que l'engagement de les soutenir implique de la flexibilité dans les modalités et une certaine prise de risques.

5. Une acceptation du principe selon lequel un peuple, bien que pauvre, a le droit de participer directement au processus de développement.

6. Une acceptation du principe selon lequel tous les acteurs de l'appui au développement doivent présenter des résultats mesurables, consultables par les citoyens de tous pays.

Atteindre ces objectifs implique l'effort de surmonter de profonds préjugés et idées fausses. Cela implique un respect réciproque – y compris le respect des méthodes non traditionnelles. Nous devons tous être prêts à tisser des liens entre divers partenaires et oublier les étiquettes anciennes qui ont pu semer la discorde. Au lieu de faire la distinction entre « donneurs » et « bénéficiaires », nous devons nous ouvrir à l'idée de redevabilité mutuelle.

Nous ne satisferons nos plus hautes ambitions pour Busan que si nous nous réunissons avec un sentiment d'urgence et reconnaissons que le manque de développement sape partout la qualité de la vie. Busan constitue l'occasion d'un partenariat élargi et approfondi. C'est peut-être la meilleure mais la dernière chance de créer la volonté politique qui mettra fin au fléau de la pauvreté, cause principale de certains des plus grands défis mondiaux.

» Pour plus d'information, merci de consulter le site officiel du forum à www.busanhlf4.org

IMPORTANT!

Les groupes des femmes peuvent participer aux processus du FHN 4 en faisant ce qui suit :

- Signer la liste de Better Aid et ouvrir le Forum pour l'Efficacité du Développement ;
- Se joindre au Dialogue Virtuel n° 2 des Femmes de L'ONU sur l'Efficacité de l'Aide du lundi 24 octobre au vendredi 11 Novembre 2011 ;
- Participer au Forum des OSC qui précède le FHN 4 du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011 à Busan, Corée du Sud ;
- Faire le lobby auprès de nos gouvernements nationaux pour discuter les demandes des femmes au FHN 4 à Busan.

WILDAF WEST AFRICA

Newsletter

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON (coordinatrice)
Béatrice AJAVON (responsable communication)
Nicole DAGAWA (assistante en communication)

Toute reproduction, à but non commercial, des informations rédigées par WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest est autorisée, à condition que WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest soit mentionnée comme source pour toutes contributions dont il est auteur.

Pour tous renseignements, contactez :

WILDAF/FeDDAF Bureau sous-régional d'Afrique de l'Ouest

B.P. 7755 Lomé - Togo

Tél. : (228) 22 61-26-79

Fax : (228) 22 61-73-90

www.wildaf-ao.org

Email :

info@wildaf-ao.org